



Section du CALVADOS

COMMUNI QUE

CHS - Groupe de travail du jeudi 4 mars 2010

Les représentants du personnel, après une demande de suspension de séance à l'initiative des représentants Force Ouvrière, ont décidé de quitter la séance pour les motifs suivants :

- Non représentation de Monsieur Bergès, Président du CHS, nouvellement nommé,
- Absence de représentants de l'administration : un groupe de travail paritaire se doit de comporter une parité administrative.
- Remise des documents en début de séance ce qui ne permet pas l'étude des dossiers au préalable,
- Absence de système d'enregistrement de la réunion comme à l'accoutumée et depuis 2000 (décision actée en réunion du CHSDI) au motif de panne du magnétophone et de réserves qui auraient été formulées par le nouveau président du comité sur l'intérêt d'enregistrer les débats.
- absence de convocation pour le groupe de travail,

Les représentants FO Finances en CHSDI ont demandé au Secrétaire Animateur intérimaire - basé dans le département 28, en charge de plusieurs autres CHS !!! - que les conditions d'un réel débat soient réunies pour le prochain Groupe de Travail programmé le 9 mars.

Ils ont rappelé leur attachement à la défense des conditions de travail de l'ensemble des agents du Ministère dans un contexte de réformes permanentes.

Les représentants FO Finances en CHSDI exigent :

- le recrutement d'un médecin de prévention avec la mise en place d'un véritable secrétariat –le poste est vacant depuis plus d'un an,
- la nomination d'un Secrétaire Animateur impulsant - comme le faisait Jean RAGEUL, en retraite depuis janvier 2010 - la mise en place des plans d'actions et de prévention,
- la nomination d'un ACMO à temps plein par administration. Les représentants FO Finances en CHSDI rappellent que la fonction d'ACMO est incompatible avec des missions budgétaires, logistiques, immobilières ou de direction.

Les représentants Force Ouvrière au Comité Hygiène et Sécurité

Françoise DIMICOLI, Alain GARNET, Bruno GILBERT, Brigitte JAMET,
Jean-Marc LECOUEY et Bernadette MOGIS

Pour tout renseignement complémentaire, possibilité contact
par mail (fo.014@dgfip.finances.gouv.fr) ou par tél. au 02-31-38-34-61.